

iShares € Aggregate Bond ESG UCITS ETF

Un Compartiment de iShares III plc

EUR (Dist) Share Class

ISIN: IE00B3DKXQ41

Exchange Traded Fund (ETF)

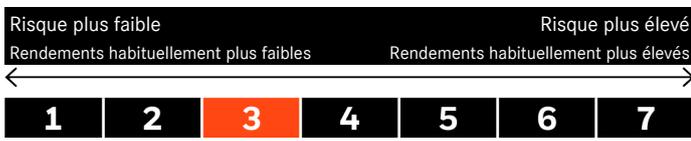
Gestionnaire: BlackRock Asset Management Ireland Limited

Objectifs et politique d'investissement

- ▶ La Catégorie d'actions désigne une catégorie d'actions d'un Fonds qui vise, en combinant une croissance du capital et un revenu des actifs du Fonds, à générer un rendement sur votre investissement qui soit similaire au rendement du Bloomberg MSCI Euro Aggregate Sustainable and Green Bond SRI Index, l'indice de référence du Fonds (Indice).
- ▶ La Catégorie d'actions est gérée passivement par l'intermédiaire du Fonds et vise à investir, dans la mesure du possible, dans les titres à revenu fixe (RF) (tels que des obligations) qui constituent l'Indice.
- ▶ L'Indice mesure la performance d'obligations gouvernementales, liées à des gouvernements, d'entreprise et titrisées libellées en euros, à taux fixe, de qualité d'investissement, de marchés développés, et exclut les émetteurs sur la base des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), d'investissement socialement responsable (ISR) et d'autres critères du fournisseur d'indices. Les émetteurs peuvent être exclus s'ils sont impliqués dans des secteurs tels que l'alcool, le tabac, les jeux de hasard, les divertissements pour adultes, les organismes génétiquement modifiés, l'énergie nucléaire, les armes à feu civiles et militaires, l'extraction et la production d'énergie au charbon thermique, le pétrole et le gaz non conventionnels et les réserves de combustibles fossiles. La composante obligataire verte de l'Indice n'exclut pas les émetteurs impliqués dans les activités liées à l'énergie nucléaire, au charbon thermique ou aux combustibles fossiles.
- ▶ Les titres RF seront, au moment de leur inclusion dans l'Indice, de qualité d'investissement (c'est-à-dire qu'ils présenteront un niveau de solvabilité défini). Seules les obligations ayant une durée de vie résiduelle minimale d'un an et représentant un montant minimal en circulation de 300 millions d'euros sont incluses dans l'Indice.
- ▶ L'Indice cherchera à allouer au moins 10 % de sa valeur de marché à des titres classés comme des obligations vertes. Le fournisseur d'indices définit les obligations vertes comme des titres RF dont le produit sert exclusivement et officiellement à la promotion du climat ou à d'autres fins de durabilité environnementale.
- ▶ Le Fonds recourt à des techniques d'optimisation visant à atteindre un rendement similaire à celui de son Indice. Ces techniques peuvent comprendre la sélection stratégique de certains titres qui constituent l'Indice ou d'autres titres offrant une performance similaire à certains titres constituant l'Indice. Le gestionnaire d'investissement peut utiliser des instruments financiers dérivés (IFD) (c'est-à-dire des investissements dont le prix repose sur un ou plusieurs actifs sous-jacents) pour atteindre l'objectif d'investissement du Fonds. Il est prévu que les IFD soient utilisés de façon limitée pour cette Catégorie d'actions.
- ▶ Le Fonds adoptera une approche best-in-class de l'investissement durable. Cela signifie que le Fonds investira dans les meilleurs émetteurs d'un point de vue ESG/ISR (sur la base des critères ESG ou ISR de l'Indice) au sein de chaque secteur d'activité pertinent couvert par l'Indice.
- ▶ Le Fonds peut également s'engager dans le prêt garanti à court terme de ses investissements à certains tiers admissibles pour générer des revenus supplémentaires afin de compenser les coûts du Fonds.
- ▶ Recommandation : ce Fonds convient à un investissement à moyen ou long terme, mais il peut également se prêter à une exposition de courte durée à l'Indice.
- ▶ Vos actions seront des actions de distribution (c'est-à-dire que les revenus seront payés une fois par semestre sur les actions).
- ▶ Vos actions seront libellées en euro, la devise de référence du Fonds.
- ▶ Les parts sont cotées sur au moins une place boursière et peuvent être négociées dans des devises autres que leur devise de référence. Cette différence de devise peut avoir une incidence sur la performance de vos parts. En temps normal, seuls les participants autorisés (p. ex. des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) directement auprès du Fonds. Les autres investisseurs peuvent négocier des parts de fonds (ou des intérêts dans des parts de fonds) quotidiennement par l'intermédiaire d'un courtier sur la ou les places boursières sur lesquelles les parts de fonds sont négociées.

Pour de plus amples informations relatives au Fonds, aux Classes d'Actions, aux risques et aux frais, veuillez consulter le prospectus du Fonds, disponible sur les pages produits du site www.blackrock.com.

Profil de Risque et de Rendement



- ▶ Cet indicateur est fondé sur des données historiques et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de la Catégorie de part.
- ▶ La catégorie de risque indiquée n'est pas garantie et peut changer avec le temps.
- ▶ La catégorie de risque la plus basse n'est pas synonyme d'investissement sans risque.
- ▶ Cette Catégorie d'actions est de catégorie 3 en raison de la nature de ses investissements, qui comprennent les risques présentés ci-dessous. Ces facteurs peuvent avoir une incidence sur la valeur de cette Catégorie d'actions ou l'exposer à des pertes.
 - Le risque de crédit, les variations de taux d'intérêt et/ou les défauts de l'émetteur auront un impact significatif sur la performance des titres de créance. Les abaissements potentiels ou effectifs de la notation de crédit peuvent accroître le niveau de risque.
 - L'indice de référence exclut uniquement les entreprises qui pratiquent certaines activités incompatibles avec les critères ESG si ces activités dépassent les seuils fixés par le fournisseur de l'indice. Il est donc recommandé aux investisseurs d'évaluer personnellement le filtrage ESG de l'indice de référence du point de vue éthique avant d'investir dans le Fonds. Ce filtrage ESG peut avoir une incidence défavorable sur les investissements du Fonds par rapport à un fonds qui ne pratique pas de filtrage de ce type.
- ▶ Les risques spécifiques que l'indicateur de risque ne prend pas adéquatement en considération comprennent :
 - Risque de contrepartie : L'insolvabilité de tout établissement fournissant des services tels que la conservation d'actifs ou agissant en tant que contrepartie à des instruments dérivés ou à d'autres instruments, peut exposer la Classe d'Actions à des pertes financières.

_ Risque de crédit : Il est possible que l'émetteur d'un actif financier détenu par le Fonds ne lui verse pas les revenus dus ou ne lui rembourse pas le capital à l'échéance.

_ Risque de liquidité : La liquidité est faible quand les achats et les ventes ne suffisent pas pour négocier facilement les investissements du Fonds.

Frais

Les frais servent à couvrir les coûts d'exploitation de la Catégorie de part, y compris ses coûts de commercialisation et de distribution. Ces frais réduisent la croissance potentielle de votre investissement.

*Non applicable aux investisseurs du marché secondaire. Les investisseurs négociant des actions du Fonds en bourse paieront les spreads exigés par leurs courtiers. Des informations concernant ces frais sont disponibles auprès des bourses où les parts de fonds sont cotées et échangées, ou peuvent être fournies par les courtiers eux-mêmes.

*Les participants autorisés traitant directement avec le Fonds paieront les coûts des opérations correspondants, y compris ceux des rachats, tout impôt sur les gains en capital (IGC) et toutes les autres taxes sur les titres sous-jacents.

Le montant des frais courants est basé sur les frais fixes annualisés facturés à la Catégorie d'actions conformément au prospectus du Fonds. Ce chiffre ne comprend pas les frais liés aux opérations de portefeuille, à l'exception des frais payés au dépositaire et de tous frais d'entrée/de sortie payés à un organisme de placement collectif sous-jacent (le cas échéant).

** Dans la mesure où le Fonds prête des titres pour réduire les coûts, le Fonds percevra 62,5 % du revenu associé produit et les 37,5 % restants seront perçus par BlackRock en sa qualité d'agent de prêt de titres. Etant donné que le partage du revenu de prêts de titres n'augmente pas les coûts d'exploitation du Fonds, celui-ci n'est pas inclus dans les frais courants.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement.	
Frais d'entrée	Non*
Frais de sortie	Non*

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi ou avant que le revenu ne vous soit distribué.

Frais annuels prélevés sur la Catégorie de part	
Frais courants	0,16 %**
Frais prélevés sur la Catégorie de part dans certaines circonstances	
Commission de performance	Non

Performance Passée

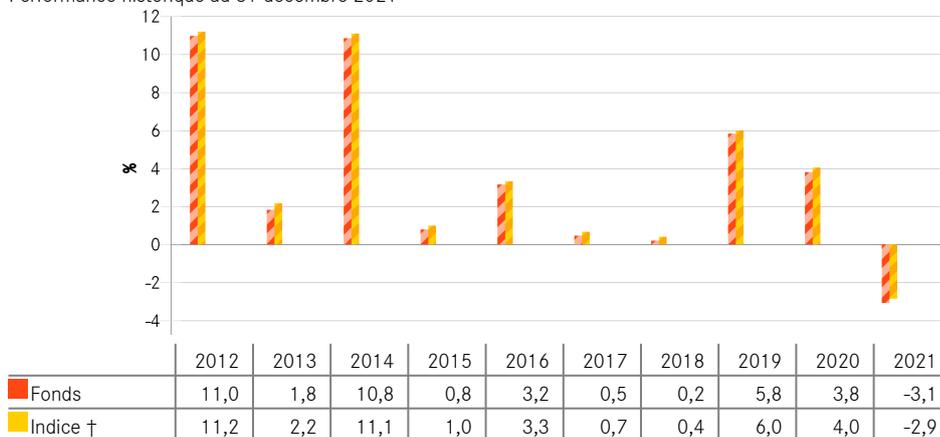
La performance passée n'est pas une indication de la performance future.

Le tableau montre, pour la période indiquée, la performance annuelle en EUR de la Catégorie de part pour chaque année calendaire pleine. Elle est exprimée en pourcentage de la valeur d'inventaire nette de la Catégorie de part à chaque clôture d'exercice. Le Fonds a été lancé en 2009. La Catégorie de part a été lancée en 2009.

La performance indiquée est calculée après déduction des frais courants. Les frais d'entrée/de sortie ne sont pas inclus dans le calcul.

† Indice de référence : Bloomberg MSCI Euro Aggregate Sustainable and Green Bond SRI Index (EUR)

Performance historique au 31 décembre 2021



⚡ Durant cette période, la performance a été réalisée dans des circonstances qui ne sont plus applicables.

Avant le 21 mars 2022, le Fonds utilisait une valeur d'indice de référence différente qui est prise en compte dans les données de l'indice de référence.

Informations Pratiques

- ▶ Le dépositaire du Fonds est State Street Custodial Services (Ireland) Limited.
- ▶ Des informations complémentaires sur le Fonds et sur la Catégorie de part sont disponibles dans le rapport annuel et les rapports semestriels les plus récents d'iShares III plc. Ces documents sont disponibles gratuitement en anglais et dans certaines autres langues. Ils peuvent être obtenus, ainsi que d'autres informations, telles que les détails sur les principaux investissements sous-jacents de la Catégorie de part et le prix des parts, sur le site Internet d'iShares, www.ishares.com, ou en appelant le +44 (0)845 357 7000 ou auprès de votre courtier ou de votre conseiller financier.
- ▶ Les investisseurs sont priés de noter que la législation fiscale applicable au Fonds et à la Catégorie de part peut impacter la situation fiscale de leur investissement.
- ▶ Le Fonds est un compartiment d'iShares III plc, une SICAV à compartiments. Le Fonds contient une ou plusieurs catégories de part. Le présent document est spécifique au Fonds et à la Catégorie de part mentionnés au début du présent document. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels, par contre, sont préparés pour la SICAV.
- ▶ La responsabilité d'iShares III plc ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.
- ▶ La valeur d'inventaire nette intrajournalière et indicative de la Catégorie d'Actions est disponible sur <http://deutsche-boerse.com> et/ou <http://www.reuters.com>.
- ▶ En vertu du droit irlandais, les passifs des compartiments d'iShares III plc sont ségrégués (c'est-à-dire que les actifs du Fonds ne seront pas utilisés pour acquitter les passifs d'autres compartiments d'iShares III plc). En outre, les actifs du Fonds sont détenus séparément des actifs des autres compartiments. Les actifs et passifs spécifiques à une catégorie de part seront imputables à cette seule catégorie de part, même si en vertu du droit irlandais, il n'y a pas de ségrégation des passifs entre les catégories de part.
- ▶ L'échange de parts de fonds entre le Fonds et d'autres compartiments d'iShares III plc n'est pas disponible pour les investisseurs. Seuls les participants autorisés traitant directement avec le Fonds peuvent effectuer des échanges de parts entre catégories de part du Fonds sous réserve de respecter certaines conditions définies dans le prospectus du Fonds.
- ▶ La Politique de rémunération de la Société de gestion, qui décrit les modalités de définition et d'attribution des rémunérations et des avantages ainsi que les modalités de gouvernance connexes, sera disponible sur le site www.blackrock.com/Remunerationpolicy ou sur demande auprès du siège social de la Société de gestion.